VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le 21 juin 2023

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,
Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le 27 juin 2023 à 18h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch

Vous trouverez ci–dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales
Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance
1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 mai 2023
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 juin 2023
3. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal

Finances
4. Actualisation de la taxe de séjour pour l'année 2024
5. Actualisation des tarifs de la taxe locale pour la publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2024
6. Modification des tarifs de l'aérodrome
7. Restructuration du restaurant scolaire – Demande de subventions
8. Subvention exceptionnelle attribuée à l'association sportive du Collège Joseph Anglade
9. Subventions annuelles aux associations

Gestion du domaine foncier communal
10. Acquisition d'un ensemble de trois immeubles – AE 206, AE 207 et AE 569
11. Convention de financement relative aux études de faisabilité du Pôle d'échange multimodal de Lézignan-Corbières – Annexe
12. Transfert de deux parcelles issues du domaine public autoroutier au domaine public communal et cession à la CCRLCM
13. Intégration des voies, espaces libres et réseaux de lotissements dans le domaine public communal – Annexe
14. Convention de servitude de passage entre la commune et ÉNEDIS sur la parcelle cadastrée AH 94 sise rue turgot – Annexe

Prévention et sécurité civile
15. Convention définissant le protocole d'occupation temporaire au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude pour l'utilisation des infrastructures de l'aérodrome Pierre-Georges Latécoère – Annexe

Mairie - 42, Cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières
Tél. 04 68 27 10 32 - Fax 04 68 27 66 38
mairie@lezignan-corbieres.fr
www.lezignan-corbieres.fr

Affaires administratives et vie associative

16. Adhésion à diverses structures
17. Convention d'objectifs avec l'association des juges et anciens juges du tribunal de commerce de Narbonne – Annexe

Économie et commerce de proximité

18. Modification du règlement d'attribution des aides à l'économie et au soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville
19. Aides à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville

Culture

20. Désignation par le Conseil Municipal de l'élu autorisé à organiser la restitution du tableau de « La Nativité » à la commune de Lézignan-Corbières – Annexe

Questions diverses

Je vous prie de croire, chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA

MAIRIE DE LEZIGNAN-CORBIERES
AUDE